

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 27

Artikel: Le miracle de Montet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Oh ! bin ! que cha ! On è galézameint payé.
— Baillant-te de bounan ?
— Dai z'annâne que lâi a, oï, principalameint ào présideint.

— Saré-io tot tsaud présideint ? Volâvant dza mè betâ présideint de la frêtre et i'è risquâ de l'ai veni se n'avant pas met Gabriet d'au Fontsf.

— Vo lo sarà pâo-t'itre pas lè premi teimps, mâ assurâ que cein vindra pâ la suite. Sède-vo on bocon l'allemând ?

— Pa pî. Lo compeigno on bocon. Dinse, se on mè dit : « ya ! née ! » lâi su dau coup. Mâ lo resto, i'amo mî l'ouïre ein patois. Clli dèvesâ de la man gaute mè fâ mau ài deint.

— Et pu, l'ant dâi tradutteu, quemet l'è z'apéllant. Lè dâi dzein que sant dâi duve man et que débliottant lo tutche assebin que lo françois. Fant cein ào mècanique. Hardi, vo faut dure oï. No faut on corps quemet vo. L'è su que la Suisse l'adrai d'au bon côté avoué vo.

— Sein mè bragâ, crâo que farî dâi rido tsandzemeint, principalameint po lo militero.

— Po lo militero ?

— Oï, ie voudré que lé fenne füssant sordâ, quemet lè z'hommo. Lè groche tienterne dein lè tambou ; lè bassette, dein lè dragon à tsevau ; lè nouresse, dein lè vivandière ; lè borgne d'au get gaute, dein lè tirailleur ; lè soriaude, dein lè calonnié ; lè galéze, dein lè mitrailleu ; cliauzique que l'ant quauque pâi fou dèso lo nâ, dein lè saapeu.

— On pâo dan compta sur vo ?

— Ma fâi ne sè pas ! Vu démandâ à la Marienne et vo bailleri onna réponse devant que sâi grand teimps.

— Dein ti lè casse, rappela-vo que l'è po la patrie.

— A cô lo dite-vo.

— A revère, Marc à Louis.

— Adieu, clliau Monsu.

Quand furant via, m'a faliu dere à la Marienne cein que voliâvant :

— Sant venu mè dere po consellié fédérat. Qu'en crâi-to ?

— N'è pas onna plièce por tè, que m'a fê, ni por mè. Sant venu vers tè passe que trovâvant nion d'autro. Te sarài prau fou po dere oï, ma ne vu pas. Atant on croûto cauchonnemeint.

Et l'è tot. N'è pas voliu la contrarayé et i'è vito écrit à clliau Monsu 'na lettra io sè désai :

Messieurs les précauts,

Je mets la main à la plume pour vous faire savoir de mes nouvelles qui sont très bonnes, Dieu merci ; j'espère que les vôtres en sont de même. Je veux vous dire en même temps que, pour ce que vous m'avez parlé l'autre jour, la Marienne n'est pas consentissante. Si vous aviez peut-être une autre place où on serait mieux payé que pour ce Conseil fédérat, elle dirait peut-être pas non.

Mes sincères salutations.

MARC A LOUIS.

QUI Z'Y VIENNENT !

A L'AUBERGE de "", durant toute la soirée, on n'avait parlé que de la fameuse guerre prédite. Les événements y prétent. Et, naturellement, on avait envisagé l'éventualité d'une participation de notre pays à la mêlée.

Le plus belliqueux de ces combattants de la langue avait été Pierre-Abram. A l'entendre, il se chargerait à lui seul d'une centaine d'assailants :

— Qui z'y viennent seulement, les charrettes, et puis y verront de quel bois on se chauffe !

En rentrant chez lui, un peu plus tard qu'il n'aurait dû, « vu son gouvernement », Pierre-Abram, le foudre de guerre, faisait le plus doucement possible.

Soudain, dans le corridor de sa maison, son pied heurté quelque chose d'imprévu et Pierre-Abram est violemment frappé au front. La douleur lui fait voir trente-six millions d'étoiles.

— Au secou ! au secou ! Grâce ! Pitié ! Je me rends !...

Sa femme, à demi-vêtue, accourt au bruit, une bougie à la main.

— Alo ! que signifie ? Que t'arrive-t-y ? Tu t'es enco battu avec les murs ?...

— Ah !... c'est toi ?... Mais non, je te dis, c'est quierqu'un qui m'a tapé à la tête avec un maillet. Regarde seulement ; j'ai une bougne.

Ce disant, Pierre-Abram passait avec précaution la main sur la tumeur que le coup lui avait faite au front.

Mais sa femme, peu crûde, aperçoit à terre un outil, renversé.

— Tais-toi, patifou ! Vois-tu pas que tu as mis le pied sur le peigne du rateau et que c'est le manche qui t'a donné le coup ! Allons, viens coucher, à présent, c'est l'heure ! Et puis, une autre fois, rentre-voir plus tôt ! Tu entends ?...

Attrape ! — Un campagnard du district de Grandson montait en tramway de la place du Tunnel au Chalet-à-Gobet.

En passant, place de l'Ours, le paysan, désignant de la main l'Ecole normale, demande au conducteur ce qu'est ce bâtiment.

Un loustic, qui pensait rire un brin de la simplicité du brave homme, prévient la réponse du watmann et dit :

— Cet édifice ? Eh bien, c'est pour loger les fous de la campagne.

— Ah ! c'est ça ! Merci bien, mossieu. Y me semblait bien que c'était un peu petit pour les fous de la ville.

MON FUSIL

IV

Cette scène violente me soulagea. Je respirais plus à l'aise. Un sentiment exquis de délivrance s'empara de mon être. Affranchie de l'odieux passé du mensonge et de haine, ma conscience s'épanouissait à l'aise dans la joie de sa victoire. Oh ! le bonheur d'être libre, dégagé de l'enfer des compromissions, des préjugés, des hypocrisies ! Certes, je me promettais de la mettre à profit, cette liberté acquise au prix de tant de souffrances morales. Jusqu'à mon dernier souffle, je combattrais la néfaste théorie des deux lois : la loi de la conscience, immortelle, dont on pouvait impunément se gaudir, et l'autre, celle des intérêts matériels de l'égoïsme, de l'orgueil, la loi périssable devant laquelle il fallait se courber...

De nouveau, l'abominable tromperie m'apparaissait dans toute sa hideur. Il était impossible qu'il y eût deux vérités, l'une pour le dimanche et l'autre pour la semaine. Prétendre cela, c'était aller contre le bon sens et la logique.

Oui, je me sentais un autre homme. Je de meurais confondu de la facilité avec laquelle la transformation s'était accomplie. D'un simple effort de volonté, je me trouvais délivré de cette arme redoutable que je croyais, à tout jamais, rivée à mon épaulement. Il était là, inerte, sans force, incapable d'un geste, vaincu, l'instrument de carnage et de mort. Pourquoi donc, puisque cela ne demandait qu'un peu de vigueur, les peuples ne se débarrassaient-ils pas une fois pour toutes des formidables armements qui les écrasaient ? Qu'attendaient-ils donc, les malheureux, pour tenter d'échapper au massacre prochain ?

Soudain, il me sembla que mon fusil avait tressailli. Et comme je le contemplais curieusement, sa voix claire, métallique, cette voix que j'étais seul à comprendre, rompit le lourd silence :

— Avant la séparation définitive, me dit-il, permets-moi, au nom de notre ancienne amitié, de te donner quelques explications nécessaires.

Des explications ! Ah ! je n'en devinai que trop bien la teneur. Sans doute, il allait me remplir les oreilles d'arguments patriotiques,

invoyer l'inéluctable nécessité de la guerre, me servir des démonstrations historiques comme si l'avenir devait obligatoirement être une répétition du passé. Je les connaissais ces raisonnements-là et je ne perdrais certes pas mon temps...

— Je le veux, prononça-t-il brusquement, sur un ton qui n'admettait pas de réplique.

Et tout de suite, sans attendre ma réponse, il commença. Contrairement à mon attente, il se déclara entièrement de mon avis. Oui, la guerre était une chose horrible, une tare monstrueuse dont il espérait bien qu'un jour l'humanité serait délivrée.

Seulement, ce jour-là était lointain. Que voyait-on, en effet, autour de soi ? Des hommes envieux, méchants, médisants, cruels. Les meilleurs eux-mêmes ne valaient pas grand'chose. On se déchirait entre citoyens, entre frères et sœurs, entre maris et femmes. Le moindre succès des uns éveillait la jalouse féroce des autres. Les partis politiques, en apparence les plus unis, étaient dévorés par les discussions intestines, les compétitions, les rivalités individuelles. Pouvoit-on vraiment tabler sur l'adoucissement des mœurs, alors qu'au choc le plus léger l'instinct de brutalité se réveillait et montrait ses griffes ?

J'écoutais, attentif, sentant qu'il disait vrai. Il poursuivit :

— Je crois, moi aussi, que la vérité est une. Mais la connaissons-nous ? Qu'est-elle en droit d'affirmer, la science, sinon qu'elle ne sait rien. La cellule, sur laquelle des générations de savants se sont penchées, refuse de livrer son secret. L'origine et la fin nous échappent. Le mystère de la naissance est aussi ténébreux que celui de la mort. On enseigne aux enfants que deux et deux font quatre. Les mathématiciens les plus illustres en sont encore à chercher la preuve de cette addition rudimentaire. Nous pataugeons dans l'hypothèse. Nul n'a le droit de rien affirmer, parce que nul n'est en puissance de rien démontrer. Seule la nécessité de la lutte, de la lutte perpétuelle dont la nature nous offre un vivant exemple, me paraît logiquement soutenable...

(A suivre.)

M.-E. T.

St-Martin. — Notice sur l'Eglise de St-Martin, à Vevey, par Ed. Recordon, professeur, publiée sous les auspices de la Municipalité de Vevey. — Vevey, Säuberlin et Pfeiffer S. A., Imp.-Éditeurs.

L'Eglise de St-Martin, à Vevey, a fait l'objet d'études approfondies de la part des historiens et des archéologues, mais il n'existe aucun travail ensemble coordonnant les résultats obtenus. La Municipalité de Vevey a donc été bien inspirée en faisant publier la plaquette dont le titre figure en tête de ces lignes.

Après un chapitre consacré à l'histoire de l'église, l'auteur en donne une description détaillée. Il s'arrête tout particulièrement au chœur admirablement restauré, il y a une dizaine d'années, par MM. Nicati et Burnat. Puis, dans un appendice, il publie la liste des autels de St-Martin à l'époque catholique, ainsi que le texte des principales descriptions en langue étrangère. On y trouve en particulier l'épitaphe de Sylvestre Dufour, amusante à cause des jeux de mots qui y foisonnent ; celle du pharmacien Matte, grand voyageur, brasseur d'affaires ; celle, fort redondante, de Ludlow, un des juges de Charles Ier d'Angleterre ; celle, plus modeste, de son collègue Broughton.

Cette brochure, qui se vend au prix de 50 centimes, est ornée de plusieurs clichés inédits et l'impression, fort foignée, sort des ateliers Säuberlin et Pfeiffer S. A., à Vevey.

LE MIRACLE DE MONTET

Il paraît que la clef de voûte du chœur de l'église de Montet-Cudrefin est percée d'un trou suffisamment grand pour qu'un homme y puisse passer la tête, écrivait au *Démocrate* M. S. F.

A l'époque où l'édifice servait encore au culte catholique, le maître autel était placé immédiatement au-dessous de cette ouverture. Frappé de cette coïncidence, un des derniers prêtres qui desservit cette paroisse imagina de la mettre à profit pour regagner un peu du prestige que certaines de ses incartades avaient quelque peu diminué par ailleurs.

A l'occasion des fêtes de Pentecôte, notre bon curé avait institué une cérémonie religieuse qui, chaque année, attirait les fidèles en foule. Dans toute la contrée et bien loin à la ronde, on ne parlait, aux approches de Pentecôte, que de la miraculeuse apparition qui valait à la petite église une célébrité dont bénéficiait l'écclesiastique qui la desservait. Pour que le miracle produise tous ses effets, voici comment on s'y prenait.

Pendant la solennité, le prêtre, vêtu de ses plus somptueux ornements et assisté de deux chapelains de Cudrefin, se tenait devant l'autel en présence de la foule prosternée. Au moment où il invoquait la descente du St-Esprit, le bœuf, posté dans les combles, laissait descendre, à l'extrémité d'un fil imperceptible, une colombe d'une blancheur immaculée, qui venait se poser sur l'autel.

Ceux qui ont assisté au miracle du Saint-Janvier, à Naples, peuvent se faire une idée de l'intensité de l'émotion qui, en cet instant, s'emparait de toute l'assistance.

A l'aide d'un truc ingénieux on faisait ensuite disparaître l'oiseau symbolique, et le prêtre, d'un grand geste bénisseur, congédiait l'assemblée.

Ce miracle, qui se répétait chaque année, valait au curé de Montet-Cudrefin une vénération et une réputation de sainteté que personne n'osait contester.

Dans une des dernières années que le culte catholique fut célébré dans cette église, l'officiant, pour plusieurs raisons, comptait beaucoup sur l'effet produit par le miracle de la Pentecôte. La foule accourue est telle que l'édifice ne peut la contenir. Le moment solennel est arrivé : le prêtre imploré la venue de l'Esprit-Saint et l'assemblée anxieuse, les yeux fixés à la voûte du chœur, attend l'apparition miraculeuse.

Mais rien n'apparaît.

Inutilement, le prêtre multiplie ses invocations ; déjà les assistants, dans une indicible angoisse, se demandent si la colère divine ne va pas se manifester par quelque épouvantable cataclysme, quand, tout à coup, à l'orifice du trou de la clef de voûte, apparaît, renversée, la tête hirsute du bœuf qui, aux signes désespérés de son curé, s'écrie dans son patois :

— « Lou petou l'a medzi !... » (le putois l'a mangé).

Un putois qui, pendant la nuit précédente, était en quête d'aventure dans ces parages, avait, en effet, trouvé bon de déjeuner du pignon sur lequel on fondait de si grandes espérances.

La tradition ne dit rien des conséquences qui résultèrent de cette affaire.

Autrefois et aujourd'hui.

Les maisons anciennes étaient larges, spacieuses ; peu de meubles, mais solides. On les appelait des « meubles anciens ». Aujourd'hui encore, d'ailleurs. Seulement ils sont hors de prix, quoique les fabriques de meubles anciens soient excessivement nombreuses et prospères.

Les maisons d'aujourd'hui sont très hautes et très larges. Alors un monsieur appelé propriétaire, y entasse par fourrées des prisonniers de bonne volonté appelés locataires, de qui il exige, trimestriellement, des sommes importantes, en rémunération d'une invention bizarre, saugrenue, compliquée, dangereuse,

malcommode et aléatoire qui a reçu le nom paradoxal de « confort moderne ».

Le dimanche de papa. — L'instituteur d'un village voisin de la capitale questionnait un de ses élèves sur le premier chapitre de la Genèse.

L'écolier indiqua sans hésitation les six premières phases de la création, mais, arrivé au septième « jour », il resta court.

— Eh bien, dit le maître, le septième jour, qu'est-ce que Dieu fit ?

Pas de réponse.

— Voyons !... voyons !... c'est pourtant bien simple. Et ton papa, donc, que fait-il, le dimanche ?

— Mon papa ?

— Oui.

— Eh bien... y va à Lausanne.

VIEILLES CHANSONS POPULAIRES

DANS un numéro du *Folk-Lore suisse* (bulletin mensuel de la Société suisse des traditions populaires), consacré spécialement aux Chansons populaires, que recueille avec soin M. Arthur Rossat, à Bâle, en vue d'une publication projetée, nous trouvons la « chanson de métier » que voici :

Le Départ des Compagnons.

Partons, partons, chers compagnons,
Profitons de cette saison.
L'on voit renaitre le printemps,
C'est le moment de battre aux champs.
L'on entend les petits oiseaux,
Qui sifflent de leurs chants si beaux.
Ils sifflent du matin au soir :
Partons compagnons du devoir ! (bis)

Là-haut, là-haut sur ces vallons
L'on voit renaitre les gazon
On voit les arbres reverdir
Puis aussi le jasmin fleurir.
Le berger garde son troupeau
En jouant de son chalumeau.
Il joue du matin au soir :
Partez, compagnons du devoir ! (bis)

Lausann', Lausanne, il faut quitter
La ville sans la regretter.
Tous les bourgeois qui sont dedans
A table nous regardent aux dents ;
Et si c'est la saison d'hiver,
Ils font la mine de travers.
Ils disent du matin au soir :
Partez, compagnons du devoir ! (bis)

Bourgeois, tu t'en repentiras
De la sottise que tu as fait là.
Tu as fait mettre en prison
Le meilleur de nos compagnons.
Des ouvriers tu en auras
Dans ta boutique tant que tu en voudras
Mais des compagnons du devoir
Tu n'es pas digne d'en avoir. (bis)

(Chantée par Mme Clara Cottier, Les Granges, Château-d'Œx. — Notée par A. Rossat.)

La chanson est très connue dans le canton de Vaud, dit M. Rossat. Je ne l'ai pas retrouvée ailleurs. — Il y a bien des années, ajoute-t-il, pendant une grève des bouchers, à Lausanne, les ouvriers chantaient :

Des Allemands tu en auras
Dans ta boutique tant que tu en voudras ;
Mais des garçons bouchers Vaudois
Tu n'es pas digne d'en avoir ! (bis)

EN PAYS VAUDOIS

Bursins.

On peut aller au village de Bursins par la grand'route, mais la grand'route a bien de la poussière, dit un correspondant du *Journal de Genève*. Alors, il vaut mieux prendre le petit chemin au milieu des vignes, entre des murs bas. D'abord, le chemin est étroit ; il

fait des détours, il monte, il descend ; il passe un ruisseau où il n'y a presque pas d'eau, mais beaucoup d'orties. Puis, il devient plus large, se couvre d'herbes et monte tout droit jusqu'au village.

» Ce qu'on voit d'abord au village, c'est l'église, à cause des tuiles rouges de son clocher et du cadran blanc, le village est en pente, l'église est au milieu. Elle est romane, avec une ou deux fenêtres gothiques et des absidioles rondes : on l'a un peu retapée ; elle est propre, elle a un aspect presque neuf ; comme on a eu soin de ne pas crier la muraille, on voit toutes les pierres prises dans le ciment durci : il y en a de jaunes et de rouges.

» L'église, la cure avec des volets blancs à flammes vertes, et une vieille maison avec un portail et une tour, et deux ou trois boutiques : cela dessine une place large, mais que remplit un tilleul immense ; il ombrage la fontaine, on peut s'asseoir autour du tronc.

» Le village est petit ; presque toutes les maisons sont anciennes. Il faut admirer surtout la maison forte du Rosay, qui est du xv^e siècle : tourelles rondes, portes cintrées, fenêtres géminées sous les accolades, et tuiles romaines. Devant, un mur à l'aspect d'un rempart : un lierre le couvre, les fleurs de jardins le dépassent ; le chemin qui monte vers les longues collines passe dessous.

» Quand on est assis sur le mur, au soleil, on voit tout ce grand paysage : les vignes où l'ombre de la Côte molle et longue descend ; le Jura au fond, derrière d'autres villages qui sont aussi dans l'ombre ; puis une campagne plate, avec des champs et des taillis ; et puis le lac, rose à cause du soir, qui s'avance en pointe à l'horizon ; et puis, les Alpes qui s'abaissent, et puis le ciel qui se relève, clair comme les eaux. »

Lumen. — Le très grand succès remporté par *Le Bossu* a engagé la direction du Théâtre Lumen à offrir au public une autre grande attraction, plus angoissante et plus mystérieuse. Dès vendredi soir, le programme portera un grand nombre des dernières nouveautés les plus attrayantes et l'épouvantable *Démonios* qui fait tant parler de lui en ce moment.



LE DÉJEUNER PAR EXCELLENCE

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linge pour trousseaux. Adressez-vous à Walther Gygaz, fabricant à Bleienbach.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.